

École de criminologie
Université de Montréal

Trimestre Automne 2026

Plan de cours
SIP-3090 Le renseignement
Vendredi de 12h30 à 15h30

Eric Sauvé
eric.sauve@umontreal.ca

Disponible sur rendez-vous

Descripteur du cours

Pratiques du renseignement dans le domaine de la sécurité publique et privée. La communauté canadienne et internationale du renseignement et le processus du traitement de l'information.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Présenter les activités du renseignement et les principaux acteurs oeuvrant dans le domaine. Initier les étudiants à la collecte et à l'analyse de renseignement.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant(e) pourra :

- Décrire et comprendre les étapes du processus de renseignement
- Expliquer les enjeux organisationnels, légaux, méthodologiques et politiques reliés aux activités de renseignement
- Rédiger des produits d'analyse en respectant les bonnes pratiques observables dans les communautés de renseignement
- Réfléchir aux grandes questions éthiques reliées aux activités de renseignement sur les plans local et international

Approches pédagogiques

Ce cours de 45 heures aura lieu tous les vendredis, de 12h30 à 15h30 à partir du 4 septembre 2026.

Une grande partie de la matière sera donnée sous forme d'exposés magistraux donnés par le chargé de cours. Tout au long des enseignements, les étudiant(e)s sont invité(e)s à poser des questions ainsi qu'à exprimer leurs opinions et/ou exposer leurs expériences personnelles en lien

avec la matière donnée. En conséquence, et compte tenu de ce format d'enseignement laissant place aux interventions de l'auditoire, il se peut que le calendrier des présentations soit légèrement modifié. Ainsi, les thèmes pourraient ne pas être systématiquement abordés aux dates prévues. Cependant les dates d'évaluation – précisées ci-dessous – sont définitives et demeurent telles quelles.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Contributions analytiques en ligne : publication mensuelle sur une question d'intérêt et commentaire critique sur la publication d'un collègue.	10 %	Mensuellement Chaque mois, l'étudiant devra publier sur Studium une réflexion analytique portant sur une question d'intérêt liée au renseignement et commenter de façon substantielle la publication d'au moins un collègue. Les dates, la longueur attendue et les critères d'évaluation seront précisés en classe.
2. Rapport de renseignement individuel – 800 mots, rédigé à la main en classe.	25 %	16 oct
3. Exposé oral : briefing de renseignement en équipe (groupe de 4).	25 %	Tout au long de la session
4. Rapport de renseignement individuel – 2 500 mots, remis en fin de session.	40%	18 déc

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Lectures ou exercices préparatoires
4 sept	Introduction Présentation du plan de cours et modalités d'évaluation. Introduction au renseignement. Terminologie, définitions et objectifs. Le renseignement comme fonction d'aide à la décision : besoins du décideur, direction de la collecte, production, diffusion et rétroaction. Évaluation et protection du renseignement.	Lemieux, F. (2008) Vers un renseignement criminel de qualité in Cusson, M., Dupont, B., & Lemieux, F. Traité de sécurité intérieure. Presses polytechniques et universitaires romandes (**). Gill, P., & Phythian, M. (2013). From intelligence cycle to web of intelligence: Complexity and the conceptualisation of intelligence. In Understanding the intelligence cycle (pp. 35-56): Routledge.
11 sept	Modèles de renseignement Action policière axée sur le renseignement (intelligence-led policing). Indépendance des acteurs, direction des enquêtes et volonté organisationnelle. Processus cyclique et matriciel	Osterburg, J. W., & Ward, R. H. (2010). Informants: cultivation and motivation. In Criminal investigation: A method for reconstructing the past. Anderson. Ratcliffe, Jerry H. 2008. Intelligence-Led Policing. Cullompton, Devon, U.K.: Willan.- Chapitre 4 - Defining intelligence-led policing
18 sept	Types de renseignement I HUMINT, OSINT	Trottier, D. (2015). Open source intelligence, social media and law enforcement: Visions, constraints and critiques. European Journal of Cultural Studies, 18(4-5), 530-547.
25 sept	Types de renseignement II SIGINT, GEOINT	A confirmer.
02 oct	Types de renseignement MASINT, biométrie, renseignement forensique	A confirmer.

09 oct	Analyse de renseignement I Éléments de psychologie et biais cognitifs. Évaluation des sources, faits, hypothèses et jugements analytiques. Incertitude et niveaux de confiance. Écriture en analyse de renseignement.	Cope, N. (2004). 'Intelligence Led Policing or Policing Led Intelligence?': Integrating Volume Crime Analysis into Policing. <i>The British Journal of Criminology</i> , 44(2). Rossmo, D. K. (2008). Cognitive biases: Perception, intuition, and tunnel vision. In <i>Criminal investigative failures</i> (pp. 33-46): Routledge.
16 oct	Rapport de renseignement individuel – 800 mots, rédigé à la main en classe	Les consignes relatives au rapport de renseignement seront présentées dans les premiers cours.
23 oct	Période d'activité libre	
30 oct	Analyse de renseignement II Analyses tactiques, stratégiques et opérationnelles. Avantages et éléments de contestation en milieu policier. Produits d'analyse de renseignement. Techniques analytiques structurées, hypothèses concurrentes, indicateurs et scénarios.	A confirmer.
6 nov	Renseignement et éthique Politisation du renseignement. Perceptions et principes d'éthiques.	A confirmer.
13 nov	Renseignement de sécurité Renseignement de sécurité et renseignement criminel. L'échec du 11 septembre 2001. Échanges, collaborations et partenariats internationaux.	Leman-Langlois, S. et Lemieux, F. (2008) Renseignement de sécurité et renseignement criminel in Cusson, M., Dupont, B., & Lemieux, F. <i>Traité de sécurité intérieure</i> . Presses polytechniques et universitaires romandes Monaghan, J., & Walby, K. (2012). Making up 'Terror Identities': security intelligence, Canada's Integrated Threat Assessment Centre and social movement suppression. <i>Policing and Society</i> , 22(2), 133-151.
20 nov	La communauté du renseignement : acteurs nationaux et internationaux. Rôles des différentes agences locales et internationales.	Lemieux, F. (2015). Inside the global policing system: Liaison officers deployed in Washington, DC. <i>Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations</i> , 21(1), 161-180.
27 nov	Les métiers du renseignement : analystes, agents, collecteurs et gestionnaires Rôles et responsabilités	Rønn, K. V. (2017). The professional ethics of intelligence: On the feasibility of ethics as internal self-regulation of intelligence activities. In <i>Moral Issues in Intelligence-led Policing</i> (pp. 121-139): Routledge.
4 déc	Le renseignement militaire	A confirmer.
11 déc	Période de disponibilité pour le rapport de renseignement final.	A confirmer.
18 déc	Remise du rapport de renseignement final – 2 500 mots.	Je confirmerai au cours de la session s'il y aura cours le 18 déc.

Références bibliographiques

- Amicelle, A. (2013). Les professionnels de la surveillance financière. Le malentendu comme condition de possibilité. *Criminologie*, 46(2), 195-219.
- Beare, M. E. (2004). The history and the future of the politics of policing.
- Belur, J., & Johnson, S. (2018). Is crime analysis at the heart of policing practice? A case study. *Policing and Society*, 28(7), 768-786.
- Bowling, B. (2019). *The politics of the police* (5th edition.. ed.): Oxford : Oxford University Press.
- Brodeur, J.-P. (2005). Le renseignement: distinctions préliminaires. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 47(1), 15-44.
- Cope, N. (2004). 'Intelligence Led Policing or Policing Led Intelligence?': Integrating Volume Crime Analysis into Policing. *The British Journal of Criminology*, 44(2), 188-203.
- Gill, P. (1994). *Policing Politics: security intelligence and the liberal democratic state*: Routledge.
- Gill, P. (2018). The way ahead in explaining intelligence organization and process. *Intelligence and National Security*, 33(4), 574-586.
- Gill, P., & Phythian, M. (2013). From intelligence cycle to web of intelligence: Complexity and the conceptualisation of intelligence. In *Understanding the intelligence cycle* (pp. 35-56): Routledge.
- Gill, P. P., M. (2018). *Intelligence in an Insecure World*. Cambridge: Polity Press.
- Gundhus, H. O., Rønn, K. V., & Fyfe, N. (2017). *Moral issues in intelligence-led policing*: Routledge.
- Hitz, F. P. (2010). Human Source Intelligence. In L. K. Johnson (Ed.), *The Oxford Handbook of National Security Intelligence* (pp. 257-274). Oxford: Oxford University Press.
- Johnson, L. K. (2010). *The Oxford handbook of national security intelligence*. New York: Oxford University Press.
- Lemieux, F. (2005). De la police guidée par le renseignement à la complexité des appareils policiers: les limites de l'usage des renseignements dans la conduite des affaires policières. *Criminologie*, 38(2), 65-89.
- Lemieux, F., & Allard, S. (2006). *Normes et pratiques en matière de renseignement criminel: une comparaison internationale*: Presses Université Laval.
- Lemieux, F. (2015). Inside the global policing system: Liaison officers deployed in Washington, DC. *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations*, 21(1), 161-180.
- Manget, F. (2010). Intelligence and Law Enforcement. In L. K. Johnson (Ed.), *The Oxford Handbook of National Security Intelligence* (pp. 189-211). Oxford: Oxford University Press.

Monaghan, J., & Walby, K. (2012). Making up 'Terror Identities': security intelligence, Canada's Integrated Threat Assessment Centre and social movement suppression. *Policing and Society*, 22(2), 133-151.

Peterson, M. (2009). *A Guide to Counter Threat Finance Intelligence*. Springfield, VA

Phythian, M. (2013). *Understanding the intelligence cycle*: Routledge.

Pieth, M., Thelesklaf, D., & Ivory, R. (2009). *Countering terrorist financing : the practitioner's point of view*. New York: Bern

Pillar, P. R. (2010). The Perils of Politicization. In L. K. Johnson (Ed.), *The Oxford Handbook of National Security Intelligence*. Oxford: Oxford University Press.

Ratcliffe, J. (2002). Intelligence-led policing and the problems of turning rhetoric into practice. *Policing & Society*, 12(1), 53-66.

Ratcliffe, J. (2008). *Intelligence-led policing*. Cullompton, Portland, OR: Cullompton, Devon
Rønn, K. V. (2017). The professional ethics of intelligence: On the feasibility of ethics as internal self-regulation of intelligence activities. In *Moral Issues in Intelligence-led Policing* (pp. 121-139): Routledge.

Rudner, M. (2006). Using Financial Intelligence Against the Funding of Terrorism. *International Journal of Intelligence and CounterIntelligence*, 19(1), 32-58.

Sheptycki, J. (2002). *Issues in transnational policing*: Routledge.

Trottier, D. (2015). Open source intelligence, social media and law enforcement: Visions, constraints and critiques. *European Journal of Cultural Studies*, 18(4-5), 530-547.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le [règlement pédagogique](#) :

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le [formulaire](#) prévu à cet effet.

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue via le formulaire d'absence à une évaluation disponible sous la rubrique « Vos formulaires » dans Synchro dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.